

DÉLIBÉRATION n° CA-19-10-2018-07 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 octobre 2018

Nomination du Délégué à la protection des données (DPD)
Data Protection Officer (DPO)

Le Conseil d'administration

- Vu le Traité sur l'Union européenne ;
- Vu le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) ;
- Vu la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;
- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Le Conseil d'administration approuve la nomination par le Président de l'université de Poitiers de **Madame Isabelle GUÉRINEAU** en qualité de Déléguée à la protection des données (DPD) / *Data Protection Officer (DPO)* de l'université de Poitiers.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 19 octobre 2018
Le Président de l'Université de Poitiers



Yves JEAN

UNIVERSITE DE POITIERS

09. NOV. 2018

Direction des affaires juridiques

Transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités, le